Certificat de moralité pour les fonctions d'instituteur.

Numéro d'inventaire : 1979.00853 Auteur(s) : François Nicolas Saillart

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Commune de Montmartre (Paris) **Imprimeur** : Dupont (p.) & Laguionie **Période de création** : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1840

Inscriptions :
• ex-libris : avec

Description : Feuille imprimée complétée à la main. Papier collant, pliures.

Mesures: hauteur: 337 mm; largeur: 221 mm

Mots-clés: Gestion des personnels: recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1 **Lieux** : Paris, Paris

1/3



ACADÉMIE ;	CERTIFICA'	T DE MORALITÉ	
de Sary			
DÉPARTEMENT de la Saines	POUR LES FONC	CTIONS D'INSTITUTEUR.	
ARRONDISSEMENT			
	Nous Maire de la commune	e Montmartre arrondissement	WENT TO BE
de Mondmunta.		epartement de la Seine	
	sur l'attestation qui nous a été	hite par MM. (1) Lewyer (Jean Tiene) Dumolard (fory francis Clisabell)	
(1) Designer nominativement les trois membres du conseil mu- nicipal qui doivent constater la moràlité de l'impétrant.	Etienne Ouch)	Washouse (sung raines dishorts)	THE L
	Change out	THE SHAPE OF	
		membres du conseil municipal	
	que le sieur Saillart	(Francis Micolas)	
		arrondissement de Monteidur	NY SON
		ne le 31 Janvier 1783	
(2) Si l'impétrant n'habite pas la même commune depuis trois ans, un certificat semblable doit être demandé par lui au maire des autres communes où il aura eu son domicile depuis trois ans.		edepuis le (2) cing octobre 1895	
		st digne par sa moralité de se livrer à l'en-	
		é conformément à l'article 4 de la loi du	
		primaire, le présent certificat pour lui ser-	
TEN SOME HOUSE IN	A COURS BYSENE MINISTER	mane, to present ectaneat pour an act	ASS A
	vir ce que de droit.		
	Fait à Montmarte	le 26 quin 18310,	
	Les trois conseillers munici	jaux, Strile	
111/11/1 Dismotore			
	muy o		THE PARTY
		YOU	
	li	Le maire,	
	(8)	SIRIE O Novina	
	(E)		
	(CLISTS.	
Nota. Ce modèle pourra servir non-seulement pour les certificats	Vu pot	le commune d'Mous maire	作.
à délivrer, mais aussi pour les du- plicata que MM. les maires doi- vent transmettre aux comités d'ar-	A Sarit		4
rondissement et aux recteurs, con- formément à l'article 16 de l'or-	A Saut		新疆
donnance du 16 juillet 1833.	A. Aung	Le Jous Préfet,	NAME OF
	(sous	Midie	
Inst. prim. n. 1026.	PREFE)	SEE SEE
à Paris.	(in the second		
The state of the s			
COLLECTION EDGARD FOURNIER		图79900000000000000000000000000000000000	Mas
		25 Calo 353	
The state of the s		The second secon	





3/3